

Conférence des parties prenantes de la stratégie maritime Atlantique

Discours introductif

Monsieur le Commissaire, cher Karmenu,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,

Merci tout d'abord, Monsieur le maire, de me donner l'occasion de revenir dans cette ville de Brest à la forte identité maritime. J'y étais déjà venu à l'occasion de mon premier déplacement sur le littoral et je mesure tout l'engagement des élus et des acteurs pour faire progresser les sujets de la politique maritime intégrée. Nous aurons l'occasion de découvrir sur le terrain les réalisations concrètes de la politique maritime intégrée, ce dont je me réjouis.

Plus généralement, vous le savez tous, l'économie maritime occupe une place essentielle dans l'activité de la France avec 310 000 emplois directs et un chiffre d'affaires de 69 milliards d'euros.

Comme l'a réaffirmé le président de la République lors de son récent déplacement au Havre, notre espace maritime, représente une force considérable si nous savons le mettre au service de l'emploi, de l'activité, du développement durable, du respect de l'environnement, des énergies nouvelles.

La mer dans cette perspective de croissance bleue est donc à la fois une ressource, un investissement et un domaine qu'il convient de protéger.

Cette responsabilité est encore plus grande en 2015 avec la 21ème Conférence des Parties dédiée au changement climatique, à Paris en décembre.

Le gouvernement s'est donc mobilisé pour la croissance bleue, formidable vivier de création de valeur, d'emplois et d'attractivité, dans le cadre du Comité interministériel à la mer (CIMER), qui s'est réuni le 22 octobre dernier à Boulogne sur mer sous la présidence du premier ministre.

Ce comité a permis d'avancer, de manière concrète et opérationnelle, sur un certain nombre de sujets importants, et dans l'ensemble des secteurs qui constituent notre économie maritime :

- le renforcement de la compétitivité des grands ports maritimes française, en leur donnant de nouvelles perspectives de développement et d'attractivité ;
- la mise en place de mesures afin d'assurer le renouvellement de la flotte de commerce pour s'adapter aux conditions du marché mondial ;
- un soutien renforcé à notre secteur de la pêche maritime, pilier de notre économie maritime ;
- l'affirmation d'une ambition aquacole durable ;
- l'adoption d'une feuille de route sur les grands fonds marins,
- le renforcement de nos capacités de contrôle dans nos aires marines protégées afin de protéger l'environnement marin de manière efficace,
- l'adaptation de nos outils de sûreté et de sécurité maritimes aux nouveaux enjeux,
- la nécessité de valoriser le potentiel considérable des espaces maritimes ultramarins.

Par ailleurs, certaines dispositions intéressant également la croissance bleue ont vocation à être mises en place dans le cadre du plan d'action que nous portons avec Ségolène ROYAL.

Tous ces éléments permettent donc de poser les jalons concrets et opérationnels, de redonner une impulsion au service de cette croissance bleue pour les prochains mois.

Toutefois, s'agissant d'un milieu maritime ouvert par nature, cette mobilisation doit s'effectuer en pleine coordination avec l'échelon européen, c'est le sens de ma présence ici.

Les organisateurs de cette conférence ont fait le choix d'inscrire les débats entre les parties prenantes de l'Atlantique dans la croissance bleue, et je les en félicite. Je pense en effet que cette démarche intégrée permet de développer un esprit maritime durable au niveau européen et international, porté par des Etats responsables, entreprenants et solidaires.

A mon sens, l'objectif de l'économie bleue est de soutenir la croissance durable axée sur quatre impératifs :

- la bonne gouvernance publique,
- l'innovation technologique,
- économique et financière,
- la sensibilisation des différents acteurs, publics et privés,
- la transition écologique.

L'impératif de bonne gouvernance publique tout d'abord : La Stratégie maritime Atlantique y contribue directement pour cet océan. Je souhaite également mentionner l'approche intégrée que développe la Commission européenne depuis 2006, que la France soutient pleinement, et qui s'est traduite par la stratégie « croissance bleue ». Je n'oublie pas aussi le vaste effort de coopération multilatérale réalisé dans le cadre des Nations unies pour progresser vers une meilleure gouvernance internationale dans ce domaine (cf résolution de l'AGNU de 3 juin 2015 qui lance la négociation d'un nouvel accord sur la haute mer).

L'impératif d'innovation technologique et financière ensuite : La France met en place des programmes de soutien des projets innovants, des infrastructures, de la recherche, et de la formation dans le domaine de la croissance bleue.

L'impératif de sensibilisation de tous les acteurs : je souhaite parler à ce titre des travaux en cours pour la préparation de la COP21, dans le cadre de l'agenda des solutions. J'invite, à cet égard, tous les porteurs d'initiatives à accélérer leurs travaux, à la valoriser dans le cadre du plan d'action prévu à cet effet et à venir rendre compte de leurs premiers résultats à Paris. Ces initiatives sont importantes car le futur accord de Paris prendra effet à partir de 2020, or il faut montrer que des actions sont déjà mises en œuvre avant 2020.

L'impératif de transition écologique, enfin, car il n'y a de développement économique que dans une perspective durable, en préservant notre environnement marin pour les générations futures.

C'est ainsi que la France entend contribuer de manière concrète et opérationnelle à la Stratégie maritime Atlantique qui sera développée et illustrée lors de vos travaux de ce jour.

Je veux terminer en vous remerciant personnellement, Monsieur le commissaire, cher Karmenu, à l'occasion de votre première visite sur le terrain en France. J'ai pu mesurer depuis plusieurs mois votre détermination pour avancer sur tous les sujets de la croissance bleue sans exclusive, votre sens du compromis et votre souci d'écoute. Je ne doute pas que nous pourrons poursuivre dans cette voie au cours des prochaines semaines.

Je vous souhaite, à toutes et tous, des travaux fructueux. Merci de votre attention.